

Aux secrétaires des sections départementales**Après le 10 octobre**

Mardi, les agent-es de la Fonction publique se sont fortement mobilisé-es, avec près de 400 000 manifestant-es sur l'ensemble du territoire et un nombre important de grévistes dans les trois versants de la Fonction publique, exprimant mécontentement et forte inquiétude. A l'occasion du rendez-vous salarial du 16 octobre, le gouvernement doit entendre les revendications portées dans l'unité contre les suppressions d'emploi, la baisse du pouvoir d'achat et le jour de carence. Les fédérations de la Fonction publique se retrouveront le 24 octobre pour analyser les réponses gouvernementales et définir ensemble les suites à donner.

Sur le terrain interprofessionnel, l'ensemble des organisations syndicales ainsi que les organisations de jeunesse se sont retrouvées le 9 octobre pour faire ensemble une analyse du contexte social, envisager les discussions à venir sur les nouveaux chantiers ouverts par le gouvernement (assurance chômage, formation professionnelle, apprentissage, retraites) et les mobilisations possibles. Si le sentiment de dégradation de la situation sociale et du creusement des inégalités est partagé, aucune décision n'a pu être prise dans l'immédiat. Une nouvelle rencontre aura lieu le 24 octobre (après le lancement des consultations sur les dossiers de l'apprentissage et de la formation professionnelle), pour discuter des initiatives communes possibles tant en termes d'intervention sur les différents dossiers qu'en termes de mobilisation d'autant que FO a souhaité mettre en débat sa proposition d'une mobilisation fin novembre. Lors de cette première intersyndicale, la FSU a porté sa volonté de construire une mobilisation unitaire, la plus large possible, public/privé qui tout en tenant compte des mobilisations passées devra s'ouvrir à un champ revendicatif plus large. Elle l'exprimera à nouveau lors de la réunion du 24 octobre.

Le 19 octobre, la CGT appelle à une nouvelle journée de mobilisation contre les ordonnances « loi travail ». Le secrétariat national du SNUipp-FSU a débattu de notre inscription dans cette journée et proposé que la fédération, ses syndicats et les sections départementales assurent une présence dans les manifestations qui auront lieu avec un dépôt de préavis de grève, afin de poursuivre notre engagement pour maintenir un code du travail protecteur. C'est la position retenue par le secrétariat de la FSU.

Le Secrétariat Général